

Honorables sénateurs, j'espère pouvoir m'associer aux nombreuses autres délégations de l'Ouest qui cherchent une meilleure analyse de certains de nos problèmes, mais je pense qu'il est temps de bien faire comprendre que le gouvernement actuel a agi avec plus de vigueur que tout autre gouvernement pour régler les problèmes de l'Ouest et que la prétendue aliénation de l'Ouest est surtout le fait de politiciens cyniques et rapaces.

Les gens de l'Ouest souhaitent une décentralisation plus poussée des institutions publiques. Ce sont là quelques-uns de nos objectifs. Nous croyons que la décentralisation donnera lieu à une plus grande autonomie régionale et à des politiques orientées vers des besoins locaux. L'Ouest se préoccupe grandement du dépeuplement rural et de l'état actuel de la structure sociale des petits villages du Canada. Il faut que l'Ouest participe de plus en plus à la solution des problèmes économiques sur le plan national. Quand le discours du trône aborde la question de l'expansion de l'industrie pétrochimique, en tant que Canadien de l'Ouest, j'espère que cette expansion se produira dans l'Ouest du Canada à la source même du pétrole et qu'elle n'aura pas lieu uniquement dans le centre du Canada ou dans quelque autre région. Nous avons besoin d'une assise économique plus étendue dans l'Ouest, de meilleures politiques sur le plan national et en matière de transport, afin que l'Ouest devienne plus stable sur le plan économique et que son développement soit plus soutenu.

L'époque de la vieille politique nationale est révolue dans l'Ouest du pays. Nous voulons remanier la vieille politique nationale conçue par le gouvernement conservateur de sir John A. Macdonald il y a un siècle. Elle visait à assurer le progrès et le développement du centre du pays, chose tout à fait raisonnable en 1870, époque où la plupart des Canadiens habitaient à l'est des Grands lacs. En vertu de cette première politique nationale, le nord-ouest vaste et inhabité devait fournir les matières premières aux industries florissantes de l'Est. Au fil des années également, l'Ouest devait devenir une sorte de marché captif pour les produits ouvrés de l'Est. Le régime tarifaire, les programmes d'expansion économique, les prévisions démographiques et la construction du chemin de fer, devaient tous coïncider avec la politique nationale de sir John, et cela a réussi assez bien. Mais les gens de l'Ouest sont d'avis que des changements s'imposent maintenant.

Cent ans plus tard, le Canada a débordé ce vieil encadrement. La politique qui convenait pour les années 1870 n'est plus d'actualité en 1974. La tâche entreprise à la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest ne fut rien moins qu'un remaniement de la politique nationale, et le discours du trône est la première preuve de compréhension de la part d'un gouvernement à l'égard des aspirations et des besoins de l'Ouest et de nos nouveaux projets. Je suis déçu de voir que des gens imbus de parti pris jugent de façon si négative les progrès que nous avons accomplis dans l'Ouest depuis quelques mois.

Un pays comme le nôtre, qui s'étend sur plus de 4,000 milles, exige beaucoup de tolérance et de compréhension de la part de tous ses citoyens, où qu'ils habitent. Personne n'a jamais considéré la Confédération comme parfaite et certaines personnes peuvent être tentées d'exploiter les inégalités régionales pour nourrir leurs petites visées et ambitions personnelles, mais il est à espérer, honorables sénateurs, que la plupart des hommes et des femmes qui s'occupent de la chose publique suivront l'autre voie plus positive, c'est-à-dire qu'ils feront un effort conscient pour renforcer les liens d'unité nationale et qu'ils essaieront

d'insister sur les raisons positives pour lesquelles il faut maintenir l'unité du Canada.

En guise de conclusion, je dirai quelques mots de la proposition faite en faveur des Canadiennes. J'ai travaillé pendant assez longtemps comme secrétaire parlementaire auprès du ministère qui s'occupe du Rapport de la commission royale d'enquête sur le statut de la femme; je suis heureux qu'il ait été proposé dans le discours du trône que l'on tende davantage vers l'égalité complète pour la femme canadienne, égalité qu'elle n'a pas actuellement. Je pense que les Canadiens accueilleront bien les propositions contenues dans le discours du trône qui vise la suppression des dispositions accordant un traitement différent aux hommes et aux femmes dans le Régime de pensions du Canada. Les Canadiens épris de justice applaudiront à la présentation de nouvelles modifications destinées à assurer un traitement égal aux femmes.

Le sentiment de frustration et d'injustice a provoqué ces derniers temps la quasi-révolution sociale chez les Canadiennes et émane peut-être de secteurs qui ne sont pas encore tellement connus des femmes elles-mêmes. Le fait que les économistes et les statisticiens, ont omis, dans le calcul du produit national, de considérer comme un avoir national la valeur des services non rémunérés rendus par les femmes dans leurs foyers, et d'accepter que les femmes travaillant chez elles fassent partie de la population active, a contribué à créer une situation assez paradoxale.

Permettez-moi de citer un petit poème sarcastique de quatre vers paru récemment dans la *Gazette du Travail du Canada*, publication qui vaut la peine d'être lue, dans un article intitulé «From the Women's Bureau». Il s'agit des éléments composant la main-d'œuvre:

Through women in labour.

Life keeps on its course;

But mothers don't count

In the labour force?

Quant à l'omission des services domestiques non rémunérés dans le calcul du revenu national, un économiste reconnu, M. A. C. Pigou, en a souligné le caractère paradoxal dans son ouvrage intitulé «The Economics of Welfare» en donnant l'exemple suivant:

Si un certain nombre de célibataires employant une femme de ménage et rémunérant normalement leurs services décidaient d'épouser ces femmes de ménage, le revenu national serait diminué. De toute évidence, la femme de ménage, en devenant l'épouse, même en laissant de côté les services additionnels qu'elle peut assurer étant mariée, continue à donner les mêmes services qu'avant le mariage. Autrement dit, les services sont restés les mêmes, mais leur valeur a disparu.

● (1540)

De plus en plus de Canadiens, hommes et femmes, considèrent, et je suis de cet avis, que les maîtresses de maison devraient être incluses dans la population active et que la valeur de leurs services domestiques devrait être comprise dans le produit national brut.

Il serait avantageux au point de vue social, et sensé au point de vue statistique et économique, de remanier les procédures établies concernant les méthodes actuelles de calcul de la main-d'œuvre active. La dépréciation du rôle de la maîtresse de maison explique pour une bonne part nombre des revendications féminines.

En faisant partie de la population active, les maîtresses de maison auraient aussi droit à certaines allocations sociales comme celles du Régime de pensions du Canada